

Communiqué de presse

BP 2008 : le budget de l'Assemblée départementale voté à l'unanimité

Réunie en session plénière ce jeudi 13 décembre 2007, l'Assemblée du conseil général de Loir-et-Cher a voté le budget primitif (BP) 2008 à l'unanimité. Maurice Leroy, président du conseil général, s'est réjoui de cet accord qui ne s'est pas produit depuis 2000 : « *Ensemble, nous avons travaillé pour le bien commun du département et des Loir-et-Chériens* ».

Dans son intervention, Michel Fromet, président du groupe socialiste et républicain de l'Assemblée, a salué « *l'esprit constructif et ouvert [dans lequel s'est tenue] la commission générale. Nos vues sont identiques sur les priorités des grands projets départementaux* ». Michel Fromet a ensuite défini le BP 2008 comme « *un bon millésime* » et a conclu « *le groupe socialiste et républicain vote ce budget* ».

En conclusion, Maurice Leroy a remercié l'ensemble des conseillers généraux de la majorité, groupe de l'Union pour le Loir-et-Cher (UPLC) et groupe de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) d'avoir « *eu le courage de la fiscalité [au début de la mandature], ce qui a redonné des marges de manœuvre* » au Département. Puis s'adressant au groupe socialiste et républicain, il a insisté sur la qualité du travail collectif : « *Nos échanges parfois ont été rudes mais ils sont sains pour la démocratie. Ce qui nous réunit c'est d'agir pour les Loir-et-Chériens et je n'ignore pas cette responsabilité à trois mois des échéances électorales* ».

→ Deux conseillers généraux à l'honneur

À l'issue de cette session plénière, Maurice Leroy a remis la médaille d'or du Loir-et-Cher à Alain Quillout, 1^{er} vice-président du conseil général, et à Paul Martinet, conseiller général. C'était la dernière session publique pour les deux élus qui ne se représenteront pas aux prochaines élections cantonales du mois de mars 2008. Chacun à son tour a été chaleureusement applaudi par l'Assemblée départementale.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr